



CDOS
CANTAL



PARIS 2024

PARTENAIRES



MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT



Cantal'ympique

MARS 2018

LETTRE DE LIAISON N° 20

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL PRÉSENTE SES VŒUX AU MONDE SPORTIF CANTALIEN



Très honoré de pouvoir m'exprimer au nom du mouvement sportif cantalien lors de la cérémonie des vœux 2018 du Conseil Départemental, j'ai rappelé lors de mon intervention, l'adhésion de la quasi-totalité des disciplines sportives de ce département au CDOS. Ce rassemblement s'est concrétisé dans les années 70 avec le projet de la Maison Départementale des Sports et s'est largement développé par la suite grâce à l'engagement de nombreux bénévoles de nos comités directeurs successifs.

J'ai rappelé aussi, l'importance de la charte du développement du sport qui a engagé le Conseil Départemental dans un financement programmé de nos comités et clubs pendant plusieurs années.

Aujourd'hui face aux incertitudes budgétaires de l'assemblée départementale, un contrat sport 2017/2020 nous est proposé où sont exprimés un certain nombre d'engagements autour du sport fédéral compétitif, des activités physiques de pleine nature et du sport santé bien être.

Sachez bien que je serai toujours votre porte parole auprès du service des sports et des élus du Conseil Départemental pour un dialogue constructif et pour rendre compte de l'importance sociale, éducative, économique de votre action au quotidien pour faire vivre votre sport et renforcer l'attractivité de nos territoires.

Robert LAGARDE
Président du CDOS

CDOS du Cantal - Maison Départementale des Sports
130 av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04.71.64.46.52 cdos.cantal@wanadoo.fr

LES ACTIVITES DU CDOS...

SPORTIF CANTALIEN / TROPHÉE GROUPAMA

Remise du Trophée d'Honneur 2017

L'Equipe masculine senior de Handball de St Flour a reçu le trophée d'honneur de l'année 2017.

Cette distinction récompense les très bons résultats sportifs obtenus grâce au travail et à l'investissement de l'ensemble des joueurs et des dirigeants très actifs au sein du Club.



*Remise du Trophée du CDOS et du chèque « GROUPAMA »
le jeudi 11 janvier 2018 au Complexe Intercommunal de St Flour.*

Remise du quatrième trophée de l'année 2017

Le quatrième trophée de l'année 2017 a été décerné au Club d'Aurillac Volley Ball pour l'ensemble de ses équipes, et notamment les bons résultats des féminines qui ont accédé en pré-nationale, ainsi que pour l'organisation de la Nuit du volley.

*Remise du Trophée du CDOS et du chèque « GROUPAMA »
le samedi 27 janvier 2018 au Gymnase des Camisières.*

La Commission du **SPORTIF CANTALIEN**
se réunira le **26 Mars**.
Pensez à envoyer vos candidatures.

LES ACTIVITES DU CDOS...

PLATEFORME SPORT SANTE BIEN ETRE

La plateforme sport santé bien-être a été présentée aux associations sportives lors de trois réunions d'information décentralisées.

Au cours de ces soirées, les membres de la plateforme (ARS / DDCSPP/ CMS / DAHLIR / Contrat Local de Santé / Conseil Départemental / CDOS) ont dévoilé le programme de la formation « sport santé » aux responsables des associations sportives intéressées **par l'accueil dans leurs clubs** des personnes porteuses de maladie chronique.



64 personnes ont assisté aux trois soirées.

3 niveaux de formation adaptés aux besoins de chacun : bénévoles, éducateurs, salariés...

- ◆ 1) Sensibilisation (3h en soirée)
- ◆ 2) Formation locale de niveau 1 (4 jours Aurillac + visites)
- ◆ 3) Formation de niveau 2 avec le CREPS de Vichy (2 jours à Vichy + 1 jour Aurillac).

Un référent santé sera identifié au sein de chaque club.

Les formations devraient débuter au printemps.

Pour plus d'informations : contactez le CDOS au 04 71 64 46 52.

A VOS AGENDAS



L'ASSEMBLEE GENERALE DU CDOS

aura lieu le :

LUNDI 26 MARS 2018
à 18H15
À la Maison des Sports

COUPES OFFERTES PAR LE CDOS



Le Comité Départemental Olympique et Sportif du Cantal offre des coupes aux associations sportives, pour des manifestations d'intérêt au moins départemental.

Les clubs ou les comités qui le souhaitent peuvent faire parvenir au CDOS une demande par courrier ou par mail.

SEMAINE DEPARTEMENTALE DU SPORT ET HANDICAP

Après **quatre années** d'existence, la semaine départementale « de Sport et Handicap » a permis à **35 personnes en situation de handicap** de pouvoir pratiquer une activité sportive régulière.

En **2018**, la semaine départementale sera maintenue (**du 24 au 28 septembre**) avec de nouvelles orientations menées tout au long de l'année :

- ◆ Identifier les clubs susceptibles d'être intéressés pour l'accueil de ce public.
- ◆ Rédaction d'une charte d'engagement (pour les clubs et les établissements).
- ◆ Accompagnement des clubs accueillants des personnes en situation de handicap.
- ◆ Mise en place d'un forum des associations (par secteur géographique) sur une journée ou demi-journée avec un espace de pratique.
- ◆ Mise en place de deux sessions de sensibilisation : avant la semaine (activité générale) et deux mois après pour les clubs accueillant (activité identifiée).
- ◆ Information auprès des établissements, seules les personnes aptes à pratiquer une activité sportive seront retenues, possibilité de deux ou trois séances d'essai (en accord avec le club), s'il y a poursuite de l'activité les établissements devront s'engager à accompagner les participants.



HANDIGUIDE DES SPORTS

Pour les clubs qui accueillent déjà des personnes en situation de handicap ou qui sont intéressés, et en capacité d'accueillir, vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site ministériel: www.handiguide.sports.gouv.fr

Ce site recense l'ensemble des structures sportives susceptibles d'accueillir des personnes handicapées, sous la forme d'un répertoire national interactif et facile d'utilisation.

Il a pour objectif de développer les relations entre les personnes handicapées et les structures adaptées leur permettant de pratiquer une discipline sportive. Les personnes handicapées peuvent, ainsi, trouver les coordonnées de la structure sportive la plus adaptée pour les accueillir ; l'établissement sportif peut, quant à lui, promouvoir son action liée à l'accueil de personnes handicapées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

le CDOS au : 04 71 64 46 52

ou Emmanuelle BORDES (DDCSPP) au : 04.63.27.32.38

Handiguide des sports
Guide national des structures sportives accueillant des personnes en situation de handicap
www.handiguide.sports.gouv.fr
Inscrire une structure sportive
Trouver une structure sportive
Pôle Ressources National Sport et Handicaps
Email : contact@pnr-spoorthandicaps.fr
www.handicaps.sports.gouv.fr

Bulletin réalisé et édité par le CDOS Cantal, diffusé gratuitement aux partenaires du Mouvement Sportif Départemental.

Directeur de publication :

Robert LAGARDE

Comité de rédaction :

Josiane POUGET- Elodie LAFARGE



Site Internet

<http://cantal.franceolympique.com>